

PAS DE DEMOCRATIE SANS FEMMES

RÉSUMÉ

*Mémoire déposé à la Commission des affaires sociales
dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document déposé le 4
novembre 2004 et intitulé
Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*

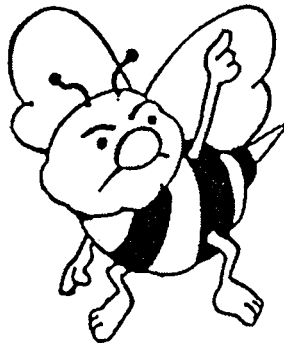
par

« *Les Humanistes* »

le comité femmes du

*Lieu d'Actions et de Services Travaillant dans l'Unité avec les Sans Emploi
L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay*

Tous les êtres humains naissent
libres et égaux en dignité et en droits.
Ils sont doués de raison et de
conscience et doivent agir les uns
envers les autres dans un esprit de
fraternité.
Article premier. Déclaration
universelle des droits de l'homme



*Il est plus difficile de
désagréger un préjugé qu'un
atome
Albert Einstein*

*Puisque je suis d'eux, je ne renierai jamais les miens, quoi qu'ils fassent. Je
ne prêcherai jamais contre eux devant autrui. S'il est possible de prendre leur
défense, je les défendrai. S'ils me couvrent de honte, j'enfermerai cette honte
dans mon cœur et me taira. Quoi que je pense sur eux, je ne servirai jamais
de témoin à charge. Ainsi je ne me désolidariserai pas d'une défaite qui
souvent m'humiliera. »
Saint-Exupéry*

INTRODUCTION

L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieux d'Actions et de Services Travaillant dans l'Unité avec les Sans Emploi) est un organisme de défense des droits des sans emploi, d'entraide et de lutte à la pauvreté couvrant la sous-région du Saguenay. Notre organisme veut maintenir un lieu communautaire accessible aux personnes sans emploi en mettant sur pied des ressources liées au besoin de ces personnes, en plus d'offrir des services d'accueil, d'accompagnement, de défense des droits (individuels et collectifs), de promotion, de sensibilisation, d'écoute, de référence et d'orientation vers les organismes communautaires ou gouvernementaux appropriés. Ces personnes sont principalement assistées sociales, chômeuses ou sans chèque. Mais lorsque nous parlons de lutte à la pauvreté nous incluons les travailleurs à faible revenu et/ou précaire, les saisonniers, etc.

Le Québec est un modèle international en matière de politiques sociales, de respect des différences mais semble tirer de la patte quand vient le temps de reconnaître le véritable apport des femmes. Notre système encourage toujours les valeurs et les méthodologies patriarcales alors que nous avons établis chez nous des valeurs humaines se préoccupant des personnes. Nos dirigeants doivent impérativement emprunter cette voie.

Historiquement, au Québec, comme ailleurs dans le monde, des femmes se sont battues, depuis le début du XXe siècle, pour faire valoir les droits des femmes. Ne pensons, entre autres, aux Marie Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain, Simone Chartrand et de moins connues. Cette pensée a touché et touche encore de nombreux domaines, tel l'accès à l'éducation, au travail, à la contraception, les luttes contre la discrimination, la lutte à la pauvreté, contre la violence et la recherche d'autonomie.

Ainsi, la pensée (l'approche) féministe se doit d'être le phare servant à nos dirigeants pour garder le cap vers une société égalitaire. Le féminisme est une doctrine et un mouvement qui préconisent l'extension du rôle et des droits de la femme dans la société (Petit Robert). Il s'agit d'une prise de conscience individuelle puis collective, suivie d'une lutte pour changer les rapports de sexe et la position subordonnée des femmes qu'infligent nos institutions. Le féminisme est une lutte pour, et (malheureusement) souvent uniquement par les femmes, afin d'abolir l'oppression dont les femmes sont victimes au quotidien dans les sociétés patriarcales. Simone de Beauvoir, dans *Le Deuxième Sexe* affirme : « on ne naît pas femme, on le devient » : c'est la construction des individus qui impose des rôles différents, genrés, aux personnes des deux sexes. Il faut donc construire de nouveaux rapports sociaux, et développer des outils pour supporter cette mission et aider les hommes, qui en auront besoin, à s'adapter à ces changements.



2. CONTRAT SOCIAL CONTRE LE PATRIARCAT

Nous partageons la vision du Conseil du Statut de la femme du Québec dans son avis « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » En page 33, nous retrouvons ce texte décrivant notre position et qui justifie l'existence de notre comité de femmes sans emploi : *« L'idéal d'égalité recherché entre les femmes et les hommes suppose la correction des inégalités et l'élimination de toutes les discriminations basées sur le sexe. Il se manifeste, sur le plan formel comme sur celui des résultats, par une égalité de droits, de responsabilités et de possibilités. Il implique que la société soit libérée de la hiérarchisation des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et que le sexe ne soit plus un marqueur des rôles sociaux. »*

Comme nous sommes un organisme terrain, travaillant par, pour et avec des personnes sans emploi, notre texte qui suit tiendra des propos beaucoup plus de vécu que de théorie. Nous vous ferons part de problématiques de tous les jours qui devraient être des cibles à privilégier pour cette stratégie gouvernementale. Cela s'explique parce que nous travaillons à tous les jours avec personnes qui subissent les affres d'un système qui bafoue les femmes et pour qui l'achat d'un litre de lait est plus facile à réaliser qu'une volonté de promotion d'égalité.

Que cette stratégie obtienne la force de son nom, **un contrat social**.

3. LA RÉALITÉ DES FEMMES EN RÉGION

La situation économique de la région est en chute libre. Avec un taux de chômage oscillant autour de 12 %, le même taux d'assistés sociaux et une évaluation de travailleurs-travailleuses ayant des revenus sous le seuil de pauvreté estimés à près de 30 %, nous pouvons affirmer que l'appauvrissement se vit à grande échelle au Saguenay. Cela est d'autant plus vrai que, pour le territoire que nous desservons, le taux d'emploi est de 50,8 %. Là-dessus, il y a bon nombre de travailleurs-euses à statut précaire, à temps partiel, et en travail saisonnier. Ce qui démontre bien l'importance de considérer ce que tout individu apporte à la société autrement que par les impôts payés. Et ce sont les femmes qui sont le plus affectées comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent.

4. PAUVRETÉ AMPLIFIÉE

Trop souvent, les premières victimes de cette situation sont les femmes et, plus particulièrement, les femmes *cheffes* de familles monoparentales. Au Saguenay-Lac-St-Jean, on peut évaluer à près de 75% le nombre de femmes qui vivent dans un état précaire. 21,5% sont sans revenu, 43,2% ont un revenu disponible annuel de moins de 10 000\$ et 29% entre 10 000 et 19 999. Un très grand nombre d'obstacles se présentent à elles lorsqu'elles cherchent à améliorer leur condition (manque d'emploi,



préjugés, sexisme...). Dans l'ensemble de la région, 55,1 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de faible revenu, de celles-ci, 80 % sont dirigées par des femmes et, plus encore à l'aide sociale où le pourcentage des familles monoparentales dirigées par des femmes grimpe à 90,4 %.

Au Saguenay/Lac Saint-Jean, le **seuil de faible revenu**, tel que calculé par Statistiques Canada, est de **16 348 \$ par année**, après impôt. La prestation d'aide sociale est de 555,75 \$ par mois pour les personnes considérées comme n'ayant **aucune contrainte à l'emploi**, soit **6 669,00 \$ par année**. Les parents de familles monoparentales avec des enfants de moins de 5 ans sont considérés comme ayant des **contraintes temporaires** à l'emploi et ont donc droit à 668,75 \$ par mois, soit **8 023,00 \$ par année**. Notons que les femmes représentent 52% des prestataires de la sécurité du Revenu. Les montants des prestations d'aide sociale sont indécents. Ils ne permettent pas de se trouver du travail, de se former, de bien se nourrir, ni de préserver une stabilité nécessaire au développement des enfants et de la personne.

5. L'EMPLOI ET L'EMPLOYABILITÉ

Sous cet aspect, ce n'est pas plus reluisant. Tous sexes confondus, le taux de chômage (qui n'est pas réel) tourne autour de 12 % et l'évaluation de travailleurs-travailleuses ayant des revenus sous le seuil de pauvreté estimé à près de 30 %. Le taux d'emploi est de 50,8 % alors que celui des femmes est à 46,5%. Là-dessus, il y a bon nombre de travailleurs-euses à statut précaire, à temps partiel, et en travail saisonnier.

La main d'œuvre féminine se retrouve majoritairement dans des emplois à temps partiels, on parle de 3 pour 1 comparativement aux hommes. Leur salaire atteint à peine 55,4% des travailleurs masculins. Le salaire hebdomadaire moyen des femmes est de 347\$, celui des hommes 519\$, ce qui démontre un différentiel négatif de 172\$ par semaine.

6. SCOLARISATION

Les femmes du Saguenay-Lac-St-jean sont moins scolarisées que les hommes. 64,5% d'entre elles ont un secondaire 5 général ou moins. Les raisons sont nombreuses mais celle qui apparaît le plus souvent est l'obligation de prendre soin de sa famille (au sens élargie). Les valeurs de compétition dans le système d'éducation sont également un frein pour la scolarisation des femmes.

7. LES FEMMES ET LE POUVOIR AU ROYAUME DU BLEUET

La question des préjugés et du sexisme abordée plus tôt, se reflète fortement ici. Pour le démontrer, regardons ce qui fut une première québécoise. En effet, le 8 novembre



1998 fut signée une entente spécifique en vue de l'amélioration de la conditions de vie des femmes. Toutefois, l'un des signataires et gestionnaire de l'entente (CRCD) a des commissions sectorielles où les femmes ne représentent que le quart des postes.

En 2001, seul au conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux 02 et dans les commissions scolaires nous pouvions constater une représentation des femmes correspondant à leur poids démographique. Dans toutes les autres sphères de la répartition du pouvoir, la représentation féminine ne dépasse jamais les 25% et ce nombre chute radicalement si on parle de postes décisionnels (grade). Vous trouverez en annexe un tableau sur les postes de pouvoirs régionaux détenus par les femmes.

POUR NE PAS CONCLURE

Il serait bon de rappeler que ces valeurs sociales qui forgent la fierté du Québec sont curieusement sont apparues avec le début des grande luttes féministes. Soyons franc, ce sont les femmes qui ont insufflées ces belles qualités qui font le modèle québécois.

Rendons aux femmes ce qui leur revient! Leur juste part de la société! La lutte féministe a apporté de grandes choses et la marche qui reste à franchir est sûrement la plus difficile. Alors, gouvernement, peuple, femmes et hommes unissons nous pour la franchir dans un élan d'égalité et d'équité.

BIBLIOGRAPHIE

Conseil du statut de la femme. « *Avis : Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes* », Conseil du statut de la femme, Québec, 2004

Conseil du statut de la femme. « *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local au Saguenay-Lac-Saint-Jean* », *Avis du Conseil du statut de la femme*, Collection « femmes et développement des régions », Conseil du statut de la femme, Québec, 2001

Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes
Côté C., *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Les Éditions JCL, Chicoutimi, 1991

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ); *Plate-forme de revendications du FCPASQ*, Montréal, 2003

PAS DE DEMOCRATIE SANS FEMMES

*Mémoire déposé à la Commission des affaires sociales
dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document déposé le 4
novembre 2004 et intitulé
Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*

par

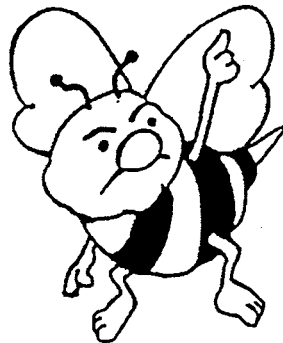
« Les Humanistes »

le comité femmes du

Lien d'Actions et de Services Travaillant dans l'Unité avec les Sans Emploi
L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay

Tous les êtres humains naissent
libres et égaux en dignité et en droits.
Ils sont doués de raison et de
conscience et doivent agir les uns
envers les autres dans un esprit de
fraternité.

Article premier - Déclaration
universelle des droits de l'homme



Il est plus difficile de
désagréger un préjugé qu'un
atome.
Albert Einstein

Puisque je suis d'eux, je ne renierai jamais les miens, quoi qu'ils fassent. Je
ne prêcherai jamais contre eux devant autrui. S'il est possible de prendre leur
défense, je les défendrai. S'ils me couvrent de honte, j'enfermerai cette honte
dans mon cœur, et me tairai. Quoi que je pense sur eux, je ne servirai jamais
de témoin à charge. Ainsi, je ne me désolidariserai pas d'une défaite qui
souvent, m'humiliera.

Saint-Exupéry



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
1. Fondements d'une société égalitaire	3
2. De l'assistance emploi à l'aide aux personnes et aux familles	4
3. La réalité des femmes en région.....	5
4. Pauvreté amplifiée.....	7
5. L'emploi et l'employabilité.....	9
6. Scolarisation.....	10
7. Les femmes et le pouvoir au royaume du bleuet	11
8. Recommandations ou cibles à privilégier	12
Pour ne pas conclure	13
Annexes	
1- Évolution de la prestation mensuelle d'aide sociale par ménage 1975-2002	15
2- Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus.	17
3- Nombre et proportion de familles à faible revenu, selon le type de famille, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1998-2002	19
4- Rapport de dépendance économique et indice de dépendance économique provincial, selon le sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1998-2002	22
5- Adultes prestataires de l'assistance-emploi, selon le niveau scolaire et le sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2000-2004 ^{et} Adultes prestataires de l'assistance-emploi, selon la situation familiale et le sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2000-2004.....	23
6- Revenu moyen total des 15 ans et plus par sexe et par tranche de revenu...	25
7- Répartition de la population de 15 ans ou plus selon le sexe et le niveau de scolarité.....	27
8- Main-d'œuvre active de 15 ans ou plus selon le sexe et la profession.....	29
9- Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs.....	31
Bibliographie	33

INTRODUCTION

L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieux d'Actions et de Services Travaillant dans l'Unité avec les Sans Emploi) est un organisme de défense des droits des sans emploi, d'entraide et de lutte à la pauvreté couvrant la sous-région du Saguenay. Notre organisme veut maintenir un lieu communautaire accessible aux personnes sans emploi en mettant sur pied des ressources liées au besoin de ces personnes, en plus d'offrir des services d'accueil, d'accompagnement, de défense des droits (individuels et collectifs), de promotion, de sensibilisation, d'écoute, de référence et d'orientation vers les organismes communautaires ou gouvernementaux appropriés. Ces personnes sont principalement assistées sociales, chômeuses ou sans chèque. Mais lorsque nous parlons de lutte à la pauvreté nous incluons les travailleurs à faible revenu et/ou précaire, les saisonniers, etc.

Le Québec est un modèle international en matière de politiques sociales, de respect des différences mais semble tirer de la patte quand vient le temps de reconnaître le véritable apport des femmes. Notre système encourage toujours les valeurs et les méthodologies patriarcales alors que nous avons établis chez nous des valeurs humaines se préoccupant des personnes. Nos dirigeants doivent impérativement emprunter cette voie.

De par ses actions des dernières décennies, le gouvernement québécois a démontré sa volonté de reconnaître ce qu'est une véritable citoyenneté. Ainsi, le gouvernement actuel ne devrait-il pas poursuivre dans cette optique en évitant de créer des clivages et de la stigmatisation des femmes québécoises particulièrement celles en situation de pauvreté ? Notre gouvernement est-il le seul à ne pas constater que ses décisions néolibérales appauvrissent les femmes et les familles, particulièrement les familles monoparentales.

Les prochaines pages vous présenteront notre vision du document : «Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes». Nous appuyons le Conseil du Statut de la femme et ne trouverez aucune critique à son endroit. Nous poserons un regard plus centré sur les femmes en situation de pauvreté et les législations qui les contraignent dans leur émancipation. Également, nous vous exposerons une vision « régionaliste » puisque notre région a ses particularités propres et qu'elle est notre champ d'expertise.

Notre analyse se pose sur 5 volets : un plus général, ensuite viendront les aspects de la pauvreté, du travail et de l'employabilité, l'éducation et enfin celui du pouvoir. Vous trouverez en annexe, tous les tableaux ayant servis à la rédaction de ce texte.



1. FONDEMENTS D'UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

Toutes politiques sociales, par sa définition même, se doit de suivre des principes de base. Ceux-ci sont définis par l'idéologie dominante de la société qui, dans toute démocratie, est le point d'ancrage du système social et politique. Ainsi, au Québec, on constate, depuis quelques décennies, une mentalité d'ouverture basée sur les droits et libertés individuelles et l'intégration globale des individus, quelque soit leur situation ou leur sexe, au même titre que tout autre citoyenE.

Historiquement, au Québec, comme ailleurs dans le monde, des femmes se sont battues, depuis le début du XXe siècle, pour faire valoir les droits des femmes. Ne pensons, entre autres, aux Marie Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain, Simone Chartrand et de moins connues. Cette pensée a touché et touche encore de nombreux domaines, tel l'accès à l'éducation, au travail, à la contraception, les luttes contre la discrimination, la lutte à la pauvreté, contre la violence et la recherche d'autonomie.

Ainsi, la pensée (l'approche) féministe se doit d'être le phare servant à nos dirigeants pour garder le cap vers une société égalitaire. Le féminisme est une doctrine et un mouvement qui préconisent l'extension du rôle et des droits de la femme dans la société (Petit Robert). Il s'agit d'une prise de conscience individuelle puis collective, suivie d'une lutte pour changer les rapports de sexe et la position subordonnée des femmes qu'infligent nos institutions. Le féminisme est une lutte pour, et (malheureusement) souvent uniquement par les femmes, afin d'abolir l'oppression dont les femmes sont victimes au quotidien dans les sociétés patriarcales. Simone de Beauvoir, dans *Le Deuxième Sexe* affirme : « *on ne naît pas femme, on le devient* » : c'est la construction des individus qui impose des rôles différents, genrés, aux personnes des deux sexes. Il faut donc construire de nouveaux rapports sociaux, et développer des outils pour supporter cette mission et aider les hommes, qui en auront besoin, à s'adapter à ces changements.

2. CONTRAT SOCIAL CONTRE LE PATRIARCAT

Nous partageons la vision du Conseil du Statut de la femme du Québec dans son avis « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » En page 33, nous retrouvons ce texte décrivant notre position et qui justifie l'existence de notre comité de femmes sans emploi : *« L'idéal d'égalité recherché entre les femmes et les hommes suppose la correction des inégalités et l'élimination de toutes les discriminations basées sur le sexe. Il se manifeste, sur le plan formel comme sur celui des résultats, par une égalité de droits, de responsabilités et de possibilités. Il implique que la société soit libérée de la hiérarchisation des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et que le sexe ne soit plus un marqueur des rôles sociaux. »*

La première partie du document nous dévoile une stratégie gouvernementale essentielle pour l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette présentation reflète bien, en concept politique, les besoins et la réalité des femmes que nous côtoyons et qui est exprimé lors de nos rencontres. C'est la base d'une lutte au patriarcat encore trop présent dans notre société apparemment ouverte.

La seconde partie nous dirige vers des moyens d'intervention plus concrets. Voilà qui est pour nous plaisir car il est temps de passer aux actes, nous avons assez discutée depuis le temps que nous menons cette lutte. Pour paraphraser M. Charest, NOUS SOMMES PRÊTES. Ce qui nous y est présenté représente l'ensemble des luttes politiques que nous nous efforçons de mener dans la mesure de nos capacités individuelles et de groupes. Pour y arriver Il faut l'implication réelle gouvernementale.

C'est pourquoi nous appuyons l'adoption, dans son entièreté, de cette stratégie et de ses propositions d'orientations. Nous souhaitons même que lui soit donné une force d'impact telle une loi cadre qui obligerait le gouvernement et la société dans son ensemble à se liguer vers notre objectif.

Cet appui s'est fait à l'unanimité à LASTUSE, même les hommes de l'organisme l'ont analysé et l'ont adopté en prenant une résolution, entre eux, de mener cette lutte avec nous, à nos côtés. Comme dit l'adage, charité bien ordonnée commence par soi-même, une proposition sera faite à notre assemblée générale pour que les femmes soient représentatives à leur proportion démographique.

Comme nous sommes un organisme terrain, travaillant par, pour et avec des personnes sans emploi, notre texte qui suit tiendra des propos beaucoup plus de vécu que de théorie. Nous vous ferons part de problématiques de tous les jours qui devraient être des cibles à privilégier pour cette stratégie gouvernementale. Cela s'explique parce que nous travaillons à tous les jours avec personnes qui subissent les affres d'un système qui bafoue les femmes et pour qui l'achat d'un litre de lait est plus facile à réaliser qu'une volonté de promotion d'égalité.

Que cette stratégie obtienne la force de son nom, **un contrat social**.

3. LA RÉALITÉ DES FEMMES EN RÉGION

Pour nous, la dignité va de pair avec le concept de citoyenneté. La dignité d'une personne ne s'évalue pas à l'épaisseur de son porte-monnaie, tout comme être citoyenNE ne va pas en fonction de l'occupation d'un emploi. Il est temps que l'on reconnaisse l'apport social de toutes les personnes. ChacunE contribue à la société à la mesure de ses moyens, que ce soit par un emploi, le bénévolat, le militantisme, l'entraide, etc.. Plus loin encore, les femmes sont encore et toujours les premières à vaquer aux tâches parentales et domestiques; toujours non reconnues comme une contribution citoyenne et par conséquent non rémunérées. En même temps, force est d'admettre qu'elles sont la base du développement social de la région, puisque sans elles, on peut se demander s'il y aurait encore l'existence des milieux communautaire, populaire, culturel et artistique.

La situation économique de la région est en chute libre. Avec un taux de chômage oscillant autour de 12 %, le même taux d'assistés sociaux et une évaluation de travailleurs-travailleuses ayant des revenus sous le seuil de pauvreté estimés à près de 30 %, nous pouvons affirmer que l'appauvrissement se vit à grande échelle au Saguenay. Cela est d'autant plus vrai que, pour le territoire que nous desservons, le taux d'emploi est de 50,8 %. Là-dessus, il y a bon nombre de travailleurs-euses à statut précaire, à temps partiel, et en travail saisonnier. Ce qui démontre bien l'importance de considérer ce que tout individu apporte à la société autrement que par les impôts payés. Et ce sont les femmes qui sont le plus affectées comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent.

Les politiques actuelles en matière de main-d'œuvre ne soutiennent pas les femmes à faible revenu et plusieurs se contredisent. Les programmes de formation sont inadaptés face aux réalités du marché, particulièrement en région. En terme de support, que dire des places disponibles en garderie et de la possibilité de formation continue et de perfectionnement, si ce n'est qu'elles sont pratiquement inexistantes. Est-il concevable de demander à une famille de vivre avec les revenus d'un travail faiblement rémunéré ou atypique ?

Il faut bien comprendre qu'en plus des difficultés rencontrées par les femmes dans l'ensemble de la province, de nombreux facteurs viennent influencer sur la place auxquelles elles ont droit. En voici 3 d'importances qui affectent grandement les chapitres suivants.

D'abord, le nombre de place et l'accessibilité en garderie à prix abordable. Nombreuses sont les femmes, ici, qui vous diront qu'elles travaillent pour payer la gardienne et que si elle n'avaient pas accès à certains programmes sociaux de survie, elles n'auraient pas de quoi à nourrir leurs enfants et encore moins elles-mêmes. L'augmentation des frais de garde, qui sont passés de 5 à 7\$, alourdissent une fois encore la charge économique des familles à faible revenu. À l'aide sociale, les frais de garde ne sont



couverts que pour les personnes en mesure d'employabilité. De plus, les places en garderie sont rares et soumises au clientélisme.

Ensuite vient la question du transport. Il faut vivre au Saguenay-Lac-St-Jean pour comprendre la faiblesse de la qualité du transport en commun. Peu de trajet, horaire inadéquat, très dispendieux et surtout on en retrouve dans moins de la moitié de la région. Pour le taxi c'est aussi dramatique. En plus des coûts engendrés, nous devons penser aux grandes distances qui sévissent dans notre région et il est important de savoir que 22% des femmes vivent dans des secteurs où ce service est inexistant.

En prenant ces 2 facteurs et en les associant à d'autres comme l'inactivité de nos élus face aux fermetures d'usine qui ont des impacts collatéraux très importants, vous obtiendrez le sentiment (ou un constat) d'abandon des régions par les gouvernements.

Maintenant, effleurons le point de la discrimination, du sexisme, qui se vit de façon amplifiée en région. Les employeurs favorisent l'embauche des hommes, les emplois disponibles sont traditionnellement masculins et bien souvent des valeurs dépassées sont utilisées contre elles. Par exemple, notre organisme a souvent des accrochages avec des organisations d'aide comme la St-Vincent-de-Paul qui répondent des ignominies à une mère qui demande de l'aide alimentaire du type : « Madame vous n'aviez qu'à ne pas vous séparer ».

Nous pourrions élaborer pendant des heures comme cela, mais vous aurez bien saisies la réalité que nous vivons. Un dernier fait qui le prouve, c'est l'exode de la région au rythme d'un autobus et demi par semaine et ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses à quitter.

1. PAUVRETÉ AMPLIFIÉE

La situation économique est une véritable catastrophe dans notre région comme nous l'avons dit plus avant. À partir des diverses données statistiques, la pauvreté, ici, correspond à l'image de notre région. Autant il y a démesure dans nos paysages et création artistiques, autant la pauvreté est grande. Dans cette partie, nous utiliserons le seuil de faible revenu, tel que calculé par Statistiques Canada pour une région de 500 000 habitants et plus. La raison est que ce calcul (pour la taille du Saguenay-Lac-St-Jean) ne tient pas compte des distances immenses au plan des transports, le coût plus élevé des biens de consommation et du nombre réduit de services.

Trop souvent, les premières victimes de cette situation sont les femmes et, plus particulièrement, les femmes *cheffes* de familles monoparentales. Au Saguenay-Lac-St-Jean, on peut évaluer à près de 75% le nombre de femmes qui vivent dans un état précaire. 21,5% sont sans revenu, 43,2% ont un revenu disponible annuel de moins de 10 000\$ et 29% entre 10 000 et 19 999. Un très grand nombre d'obstacles se présentent à elles lorsqu'elles cherchent à améliorer leur condition (manque d'emploi, préjugés, sexisme...). Dans l'ensemble de la région, 55,1 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de faible revenu, de celles-ci, 80 % sont dirigées par des femmes et, plus encore à l'aide sociale où le pourcentage des familles monoparentales dirigées par des femmes grimpe à 90,4 %.

Au Saguenay/Lac Saint-Jean, le **seuil de faible revenu**, tel que calculé par Statistiques Canada, est de **16 348 \$ par année**, après impôt. La prestation d'aide sociale est de 555,75 \$ par mois pour les personnes considérées comme n'ayant **aucune contrainte à l'emploi**, soit **6 669,00 \$ par année**. Les parents de familles monoparentales avec des enfants de moins de 5 ans sont considérés comme ayant des **contraintes temporaires** à l'emploi et ont donc droit à 668,75 \$ par mois, soit **8 023,00 \$ par année**. Notons que les femmes représentent 52% des prestataires de la sécurité du Revenu. Les montants des prestations d'aide sociale sont indécents. Ils ne permettent pas de se trouver du travail, de se former, de bien se nourrir, ni de préserver une stabilité nécessaire au développement des enfants et de la personne.

En plus, la pension alimentaire versée au bénéfice d'un enfant doit permettre de maintenir la qualité de vie de celui-ci et n'est plus considérée comme un revenu pour la famille au niveau de la fiscalité. Pourtant, les programmes sociaux de soutien du revenu déduisent entièrement ce montant des prestations dès que l'enfant est d'âge scolaire et commence à fréquenter la maternelle. Ces familles à l'aide sociale sont ainsi privées en moyenne de 235 \$ par mois. Cela est sans compter sur les ratés du système de perception automatique ou lorsqu'elle n'est pas payée tout simplement. Et cela est monnaie courante à en croire les dossiers que nous traitons à LASTUSE. Encore une fois, pour le principe de la saine gestion de l'économie, elles sont pénalisées du seul fait qu'elles reçoivent une pension alimentaire pour enfant qui est déduite (sauf peut-être 100 \$) de leur prestation. Il est bon de rappeler que la pension alimentaire pour enfant



est une responsabilité parentale et qu'elle est destinée au bien-être de l'enfant. La mère se retrouve donc doublement pénalisée. Elle doit voir seule à l'éducation de son ou ses enfants et, en plus, l'État vient lui subtiliser ce qui doit permettre aux enfants de bien progresser dans la vie.

Avec tous ces éléments, les femmes sont très affectées par l'inertie gouvernementale à lutter contre la pauvreté en région. Prenons pour preuve, les derniers résultats publiés dans un avis du Conseil du Statut de la Femme. Dans la région, les femmes gagnent annuellement 3 000 \$ de moins que la moyenne des Québécoises et 13 000 \$ de moins que les hommes. Le taux de chômage est également le plus élevé. Elles sont moins scolarisées que la moyenne provinciale et sont les moins représentées dans les lieux du pouvoir.

En suivant l'actualité, force est d'admettre que les gouvernements ont beaucoup investi pour lutter contre la pauvreté (parfois contre les pauvres) dans la région métropolitaine, particulièrement le sud-ouest de l'île de Montréal. Il en va de même au plan du développement économique et de l'aide apportée aux entreprises alors qu'on ne les incite pas à s'établir en région, mais plutôt à siphonner leurs ressources. Ainsi, est-il surprenant de constater que nos régions se vident par l'attrait des grands centres et d'entendre : « au moins à Montréal, je pourrai quêter si je n'ai pas de revenus » ?

La pauvreté coûte très cher à tous et toutes les citoyenNEs. Plusieurs de ces coûts ne peuvent s'exprimer en chiffre, ce qui est le cas notamment de la souffrance humaine, des valeurs sexistes ancrées et de l'exclusion sociale. Comme société ouverte et juste, nous devons nous fixer des objectifs précis à court et à long terme en ce qui a trait à la lutte à la pauvreté. Une bonne qualité de vie impliquera des dépenses au départ, mais ce sera un investissement, pour le bien commun à long terme, qui profitera à l'ensemble des QuébécoisEs, qu'ils soient des grands centres ou des régions.

5. L'EMPLOI ET L'EMPLOYABILITÉ

Sous cet aspect, ce n'est pas plus reluisant. Tous sexes confondus, le taux de chômage (qui n'est pas réel) tourne autour de 12 % et l'évaluation de travailleurs-travailleuses ayant des revenus sous le seuil de pauvreté estimé à près de 30 %. Le taux d'emploi est de 50,8 % alors que celui des femmes est à 46,5%. Là-dessus, il y a bon nombre de travailleurs-euses à statut précaire, à temps partiel, et en travail saisonnier.

Au Saguenay-Lac-St-Jean, il est démontré que pour tous les facteurs concernant l'emploi, les statistiques des femmes d'ici sont bien en deçà de la moyenne québécoise. Leur salaire se situe à 83,4% des québécoises et font en moyenne 8 semaines de plus de chômage.

La main d'œuvre féminine se retrouve majoritairement dans des emplois à temps partiels, on parle de 3 pour 1 comparativement aux hommes. Leur salaire atteint à peine 55,4% des travailleurs masculins. Le salaire hebdomadaire moyen des femmes est de 347\$, celui des hommes 519\$, ce qui démontre un différentiel négatif de 172\$ par semaine.

Les trois quarts des femmes en emploi se retrouvent dans le secteur tertiaire, bureau, vente et santé. Nul n'est besoin de développer sur la faible rémunération de celui-ci. Dans tous les secteurs, elles occupent majoritairement des postes de subalternes. Rare sont celles qui ont des fonctions de cadre supérieure ou de directrice. Enfin, sous l'influence des préjugés fortement enracinés chez les employeurs de la région, les statistiques indiquent que les hommes seront favorisés avant les femmes qui postulent pour un emploi. Cela est encore plus évident dans les métiers non traditionnels.

Dans le domaine de l'employabilité les femmes forment 45% de la participation aux diverses mesures pilotées par Emploi Québec. Elles se retrouvent surtout dans celles de préparation à l'emploi et celles d'évaluation, counselling et rencontres de groupe. Les femmes cheffes de familles monoparentales sont principalement inscrites dans la formation générale secondaire. Cela n'est pas nécessairement leur choix, mais bien souvent sous l'influence des critères amenés par les agentEs. Pour l'imager, les agentEs refusent systématiquement les femmes qui demandent une réorientation de carrière et pour chaque, nous leur rétablissons ce droit dès que nous demandons une révision administrative à la direction régionale. Preuve que la discrimination est partie prenante d'Emploi Québec.

Les femmes se retrouvent en moins grand nombre dans les mesures d'incitation et de création d'emploi. On entend ici les subventions salariales et le fonds de lutte à la pauvreté qui a été aboli par le gouvernement. Dans ces domaines, celles qui en profitent sont dans des entreprises d'économies sociales qui donnent le salaire minimum et le temps partiel. Il existent pourtant tant d'expériences d'accompagnement individualisé qui ont été de vif succès.

6. SCOLARISATION

Les femmes du Saguenay-Lac-St-jean sont moins scolarisées que les hommes. 64,5% d'entre elles ont un secondaire 5 général ou moins. Les raisons sont nombreuses mais celle qui apparaît le plus souvent est l'obligation de prendre soin de sa famille (au sens élargie). Les valeurs de compétition dans le système d'éducation sont également un frein pour la scolarisation des femmes.

Chez celles qui poursuivent au post-secondaire, le choix de formation est encore sexué vers des champs sous-valorisés socialement qui, par conséquent, sont moins bien rémunérés. C'est une infime partie qui tente de se diriger vers les métiers non traditionnels. Toutefois, il y a plus d'emplois dans les métiers dit masculins et ils ont de meilleures conditions.

À l'université, il y a plus d'inscription féminine mais à la fin de la formation elle sont moins embauchées que les hommes, leurs conditions sont moindres et on les retrouve dans des domaines ghettoisés. Ces champs d'études choisis par les étudiantes sont l'administration, le commerce et l'informatique à 39,1%; les soins esthétiques à 17,6%; l'alimentation et tourisme à 13,9%; et la santé dans 11,4% des cas.

Le système actuel à Emploi Québec est très complexe et répond davantage à une idéologie bureaucratique, voire statistique, qu'à considérer les besoins réels et la volonté des prestataires ou même du milieu. On le voit, dans notre région, les domaines où sont référées les femmes sont principalement des formations de type infographique, ou sexués alors que les domaines de la foresterie et de la transformation de l'aluminium reçoivent pratiquement toujours un refus ou sont omis alors que ce sont les champs d'avenir.. Sans vouloir trop bousculer notre gouvernement, le Saguenay est une région de matières premières et les emplois dans les domaines de hautes technologies ne s'y retrouvent pas, donc nous considérons que tout est mis en œuvre pour favoriser l'exode des femmes et détruire les régions.

Toutes ces données sont inquiétantes puisque la région tend à se redéfinir économiquement vers la création d'emplois dit masculins ou non traditionnels.

7. LES FEMMES ET LE POUVOIR AU ROYAUME DU BLEUET

La question des préjugés et du sexisme abordée plus tôt, se reflète fortement ici. Pour le démontrer, regardons ce qui fut une première québécoise. En effet, le 8 novembre 1998 fut signée une entente spécifique en vue de l'amélioration de la conditions de vie des femmes. Toutefois, l'un des signataires et gestionnaire de l'entente (CRCD) a des commissions sectorielles où les femmes ne représentent que le quart des postes.

En 2001, seul au conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux 02 et dans les commissions scolaires nous pouvions constater une représentation des femmes correspondant à leur poids démographique. Dans toutes les autres sphères de la répartition du pouvoir, la représentation féminine ne dépasse jamais les 25% et ce nombre chute radicalement si on parle de postes décisionnels (grade). Vous trouverez en annexe un tableau sur les postes de pouvoirs régionaux détenus par les femmes.

Il est incroyable de constater que, 60 ans après avoir obtenu le droit de vote, les femmes soient toujours sous représentées dans les instances de pouvoir. Pourtant, tous s'entendent pour reconnaître qu'elles sont le moteur de notre société puisqu'elles y apportent des valeurs empreintes d'humanismes et intégrantes.

Les femmes ont toujours été tenues loin du pouvoir pour plein de considérations aussi futiles que patriarcales. Il faut donc y remédier en revoyant le mode de scrutin en vue d'une proportionnelle et par l'éducation à la citoyenneté à tous les niveaux scolaires.

8. RECOMMANDATIONS – OU CIBLES À PRIVILÉGIER

1. Que soit adoptée, dans son entièreté, cette stratégie et de ses propositions d'orientations et que lui soit donné une force d'impact tel une loi cadre obligeant le gouvernement et la société dans son ensemble à se liguer vers notre objectif d'une société plus égalitaire.
2. Que des cibles prioritaires d'application soit données à cette stratégie.
3. Que soit mis sur pied des lieux d'échanges et de sensibilisation afin d'impliquer les hommes dans cette lutte pour éliminer les stéréotypes sexuels qui emprisonnent les femmes et les hommes dans des rôles rigides et que les femmes ne soient pas les seules à porter le projet d'une société plus égalitaire selon le sexe.
4. Que soit créée et diffusée une formation sur l'éducation à la citoyenneté à tous les niveaux scolaires.
5. Que l'on réinjecte les argents coupés à Emploi Québec, et même en bonifier les budgets, afin qu'il donne les services appropriés à la population et particulièrement aux femmes qui ont été principalement pénalisées par les dernières compressions.
6. Créer un véritable programme de conciliation famille-travail (famille-étude) répondant aux besoins spécifiques régionaux et aux personnes prenant soin de parents.
7. Que des pressions soient faites pour réinstaurer un programme de création d'emplois comme l'était le fonds de lutte à la pauvreté.
8. Que les politiques d'Emploi Québec s'inscrivent dans une perspective de promotion des métiers d'avenir.
9. Améliorer l'accès à l'éducation aux femmes en situation de pauvreté et particulièrement les sans chèque.
10. Qu'un programme structuré et convaincant soit instauré afin de sensibiliser les employeurs à l'embauche de main-d'œuvre féminine.
11. Soutenir adéquatement la relève agricole féminine.
12. Que le gouvernement du Québec se penche sur le développement économique des régions en s'attardant particulièrement à la réalité des femmes.
13. Que soit apporté un meilleur support financier à Accès-Travail-Femmes afin qu'elle possède toutes les ressources nécessaires à son travail d'aide à l'intégration sociale, scolaire, au travail, etc., puisqu'elle ne sont que l'unique groupe à effectuer ce travail dans notre région auprès des femmes.



14. Que la cause des femmes amène nos dirigeantEs à appliquer une couverture complète des besoins essentiels à l'aide sociale afin que les femmes aient les ressources nécessaires à leur développement physique. (communément appelé un barème plancher).
15. Que la pension alimentaire versée au bénéfice des enfants soit entièrement exemptée des prestations d'aide sociale afin de se conformer aux jurisprudences en matière fiscale.
16. Que soit créé un système de garderie universel et accessible à toutes.
17. Que tous les services gouvernementaux de support (travail, formation, etc.) tiennent compte des besoins individuels des femmes plutôt que des critères généraux élaboré loin des régions.
18. Que le gouvernement supporte le transport collectif en région afin de permettre aux femmes d'avoir accès aux services, au travail et aux études.
19. Développer un mécanisme de support aux femmes immigrantes en région puisqu'elles souffrent de double discrimination.
20. Qu'il y ait une véritable politique d'équité de représentation féminine aux instances décisionnelles, locales, régionales et provinciales.
21. Qu'une réforme du mode de scrutin soit entreprise en vue d'une proportionnelle.



POUR NE PAS CONCLURE

Dans son programme électoral, le PLQ affirmait, dans une introduction signée par la main du chef Jean Charest :

« Nous serons guidés par les valeurs qui ont bâti le Québec : appartenance à cette société unique en terre d'Amérique, respect des libertés individuelles, promotion des idéaux de justice sociale, répartition de la richesse, prospérité économique, partenariat avec les groupes socio-économiques et communautaires. (p.5) »

« LA FAMILLE AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS ... Un gouvernement du Parti Libéral du Québec maintiendra les garderies à 5\$ mais considérera une partie de la subvention gouvernementale comme un avantage imposable pour les familles mieux nanties. (p26) »

Alors qu'ils étaient à l'opposition, les libéraux se décrivaient comme les défenseurs des valeurs sociales du Québec et nous rappelaient que ce sont eux qui ont lancé la Révolution tranquille.

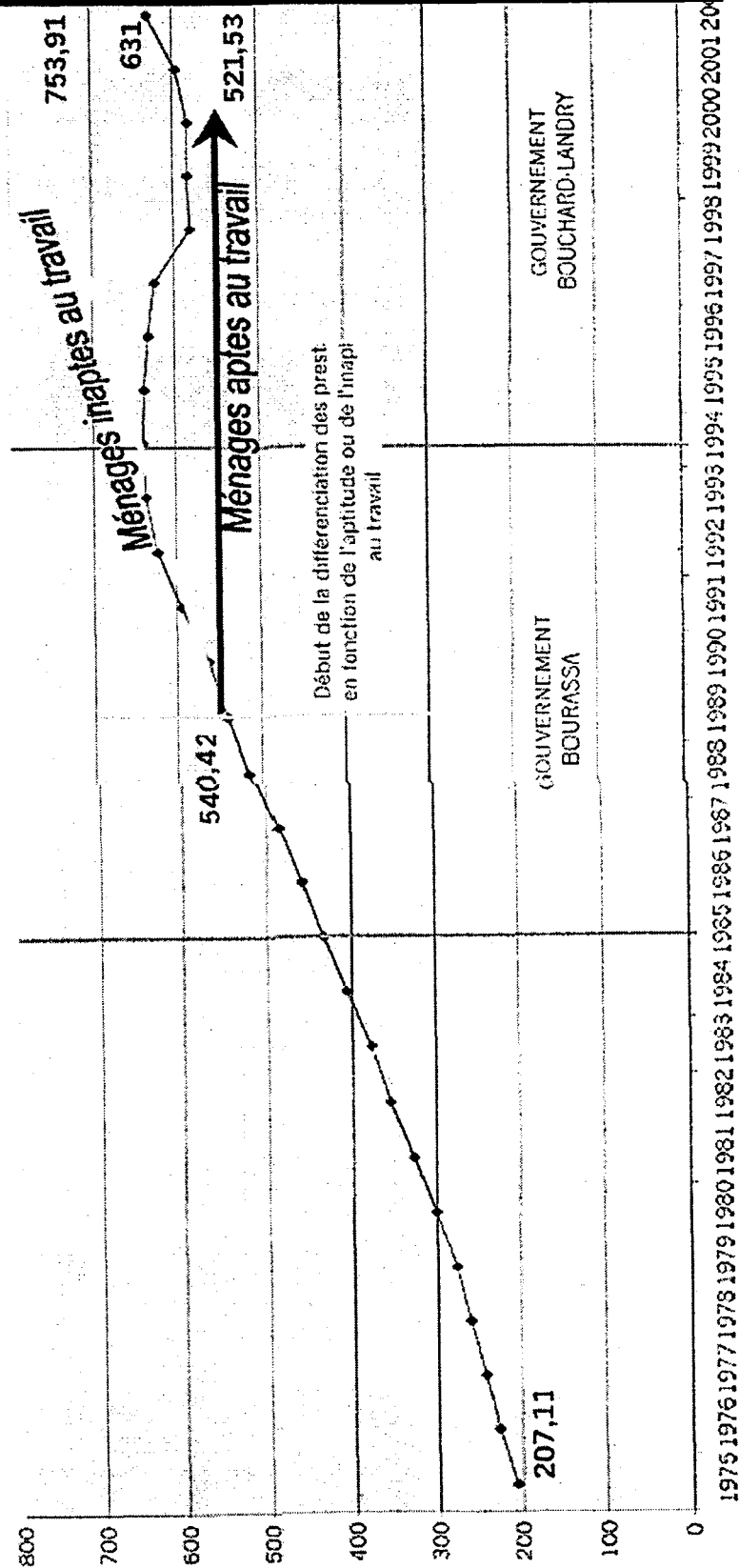
Il serait bon de rappeler que ces valeurs sociales qui forgent la fierté du Québec sont curieusement apparues avec le début des grandes luttes féministes. Soyons franc, ce sont les femmes qui ont insufflé ces belles qualités qui font le modèle québécois.

Rendons aux femmes ce qui leur revient! Leur juste part de la société! La lutte féministe a apporté de grandes choses et la marche qui reste à franchir est sûrement la plus difficile. Alors, gouvernement, peuple, femmes et hommes unissons nous pour la franchir dans un élan d'égalité et d'équité.

ANNEXE 1

Évolution de la prestation mensuelle d'aide sociale par ménage 1975-2002

ÉVOLUTION DE LA PRESTATION MOYENNE MENSUELLE
D'AIDE SOCIALE PAR MÉNAGE AU QUÉBEC
1975-2002



ANNEXE 2

**Caractéristiques du marché du travail selon le
sexe, population de 15 ans et plus**

Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2003

	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Ensemble du Québec	Ratio région/Québec
	k		%
Population active	141,5	4 016,6	3,5
Hommes	81,0	2 169,2	3,7
Femmes	60,5	1 847,4	3,3
Nombre d'emplois	125,0	3 649,9	3,4
Hommes	71,4	1 960,7	3,6
Femmes	53,6	1 689,2	3,2
Emplois à temps plein	97,3	2 978,1	3,3
Hommes	62,7	1 744,6	3,6
Femmes	34,6	1 233,5	2,8
Emplois à temps partiel	27,7	671,7	4,1
Hommes	8,7	216,1	4,0
Femmes	19,0	455,6	4,2
Nombre de chômeurs	16,6	366,6	4,5
Hommes	9,6	208,4	4,6
Femmes	7,0	158,2	4,4
			Écart
			région/Québec
		%	
Taux d'activité	61,0	66,0	-5,0
Hommes	69,3	72,6	-3,3
Femmes	52,5	59,7	-7,2
Taux d'emploi	53,8	60,0	-6,2
Hommes	61,1	65,6	-4,5
Femmes	46,5	54,6	-8,1
Part du temps partiel	22,2	18,4	3,8
Hommes	12,2	11,0	1,2
Femmes	35,4	27,0	8,5
Taux de chômage	11,7	9,1	2,6
Hommes	11,9	9,6	2,3
Femmes	11,6	8,6	3,0
	Nombre de semaines		
Durée moyenne du chômage¹	25,6	21,3	4,3
Hommes	22,3	23,8	-1,5
Femmes	30,2	18,1	12,1

1. Selon la nouvelle définition de la durée moyenne du chômage intégrée depuis 1997 (sans limite supérieure).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2004.

Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.
13 janvier 2004

ANNEXE 3

**Nombre et proportion de familles à faible revenu,
selon le type de famille, Saguenay-Lac-Saint-
Jean et ensemble du Québec, 1998-2002**

Nombre et proportion de familles à faible revenu¹, selon le type de famille², Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1998-2002

	1998	1999	2000	2001	2002	Variation 2002/1998
	n					%
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
Total de familles et de personnes hors famille à faible revenu	18 080	17 670	18 850	17 460	17 660	-2,3
Famille comptant un couple	3 080	3 300	3 440	3 250	3 480	13,0
Sans enfants	1 310	1 660	1 740	1 640	1 740	32,8
Avec 1 enfant	770	680	740	680	710	-7,8
Avec 2 enfants	610	580	550	560	590	-3,3
Avec 3 enfants et plus	390	390	400	380	440	12,8
Famille monoparentale	3 000	2 930	3 240	3 380	3 420	14,0
Avec 1 enfant	1 770	1 640	1 820	1 870	1 870	5,6
Avec 2 enfants	840	870	980	1 050	1 060	26,2
Avec 3 enfants et plus	390	420	440	470	500	28,2
Personne hors famille ³	12 000	11 440	12 170	10 830	10 760	-10,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2004.

Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

ANNEXE 4

**Rapport de dépendance économique et indice de
dépendance économique provincial, selon le
sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du
Québec, 1998-2002**

Rapport de dépendance économique¹ et indice de dépendance économique provincial², selon le sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1998-2002

	1998	1999	2000	2001	2002	Variation 2002/1998
	\$ par 100\$ de revenu d'emploi					%
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
Total des transferts gouvernementaux	25,34	23,35	21,51	23,73	24,19	-4,5
Hommes	17,91	16,48	15,03	17,15	17,49	-2,4
Femmes	44,78	41,07	37,49	39,54	39,57	-11,6
Assurance-emploi	6,36	5,30	4,40	5,49	5,62	-11,6
Hommes	6,26	5,20	4,25	5,64	5,65	-9,8
Femmes	6,60	5,54	4,77	5,14	5,54	-16,1
TPS	0,78	0,73	0,68	0,70	0,72	-8,1
Hommes	0,58	0,53	0,49	0,50	0,52	-10,7
Femmes	1,31	1,23	1,15	1,17	1,17	-10,8
Prestation fiscale pour enfants	1,54	1,43	1,48	1,62	1,63	5,7
Hommes	0,06	0,06	0,07	0,09	0,09	38,8
Femmes	5,41	4,95	4,96	5,29	5,16	-4,6
Sécurité de la vieillesse	6,11	5,88	5,74	6,11	6,20	1,4
Hommes	3,30	3,26	3,19	3,40	3,51	6,4
Femmes	13,48	12,65	12,03	12,63	12,38	-8,2
Pension du Canada ou RRQ	5,07	5,10	4,86	5,14	5,70	12,4
Hommes	4,36	4,28	4,13	4,34	4,61	5,7
Femmes	6,93	7,20	6,67	7,07	8,21	18,5
Indemnités des accidents de travail	0,88	0,89	0,88	0,95	0,98	11,1
Hommes	0,92	0,94	0,93	1,00	1,05	13,7
Femmes	0,77	0,75	0,75	0,83	0,84	8,7
Assistance sociale	3,04	2,76	2,48	2,47	2,40	-21,0
Hommes	2,09	1,91	1,71	1,75	1,76	-16,0
Femmes	5,52	4,96	4,36	4,19	3,85	-30,2
Crédits d'impôts provinciaux remboursables/allocations familiales	1,55	1,27	0,99	1,25	0,93	-39,9
Hommes	0,32	0,30	0,26	0,43	0,29	-10,0
Femmes	4,76	3,78	2,79	3,22	2,41	-49,4
Indice de dépendance économique²	117,9	116,8	115,0	123,2	124,4	
Hommes	120,6	118,4	115,1	126,7	128,2	
Femmes	132,7	132,7	131,1	135,5	135,4	

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2004.

Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

ANNEXE 5

**Adultes prestataires de l'assistance-emploi,
selon le niveau scolaire et le sexe, Saguenay-
Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2000-
2004
et**

**Adultes prestataires de l'assistance-emploi,
selon la situation familiale et le sexe, Saguenay-
Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2000-
2004**

Adultes prestataires de l'assistance-emploi, selon le niveau scolaire et le sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2000-2004 ¹					
	2000	2001	2002	2003	2004
	n				
Saguenay-Lac-Saint-Jean					
Total	18 169	17 223	17 058	16 632	16 101
Hommes	8 671	8 176	8 228	8 177	7 975
Femmes	9 498	9 047	8 830	8 455	8 126
Primaire	1 707	1 608	1 543	1 507	1 500
Hommes	835	766	744	735	737
Femmes	872	842	799	772	763
Secondaire (1 ^{re} à 4 ^e année)	7 328	7 054	6 766	6 435	6 393
Hommes	3 724	3 559	3 443	3 322	3 329
Femmes	3 604	3 495	3 323	3 113	3 064
Secondaire (5 ^e année)	3 124	3 054	2 933	2 868	2 889
Hommes	1 463	1 392	1 393	1 394	1 414
Femmes	1 661	1 662	1 540	1 474	1 475
Postsecondaire	1 772	1 670	1 575	1 516	1 439
Hommes	824	780	772	760	747
Femmes	948	890	803	756	692
Inconnue	4 238	3 837	4 241	4 306	3 880
Hommes	1 825	1 679	1 876	1 966	1 748
Femmes	2 413	2 158	2 365	2 340	2 132

Adultes prestataires de l'assistance-emploi, selon la situation familiale et le sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2000-2004 ¹					
	2000	2001	2002	2003	2004
	n				
Saguenay-Lac-Saint-Jean					
Total	18 169	17 223	17 058	16 632	16 101
Hommes	8 671	8 176	8 228	8 177	7 975
Femmes	9 498	9 047	8 830	8 455	8 126
Personnes seules et conjoints d'étudiant	10 970	10 550	10 600	10 682	10 518
Hommes	6 123	5 814	5 904	6 044	5 961
Femmes	4 847	4 736	4 696	4 638	4 557
Couples sans enfants	2 338	2 308	2 352	2 190	2 138
Hommes	1 169	1 153	1 172	1 092	1 064
Femmes	1 169	1 155	1 180	1 098	1 074
Familles monoparentales et couples avec enfants	4 861	4 365	4 106	3 760	3 445
Hommes	1 379	1 209	1 152	1 041	950
Femmes	3 482	3 156	2 954	2 719	2 495

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2004.

Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

ANNEXE 6

**Revenu moyen total des 15 ans et plus par sexe
et par tranche de revenu**

— Revenu moyen total des 15 ans et plus par sexe et par tranche de revenu, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1996

FEMMES 1996		SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN		QUÉBEC	
\$ disponible	Nombre	%	Nombre	%	
Sans revenu	24 335	21,5	368 150	12,6	
Moins de 9 999	38 510	43,2	904 140	35,7	
10 000 à 19 999	26 505	29,7	770 805	30,2	
20 000 à 34 999	15 465	17,4	546 850	21,5	
35 000 à 59 999	7 930	8,9	280 840	11,0	
60 000 et plus	670	0,8	45 970	1,8	
Revenu moyen	15 000 \$		17 836 \$		
HOMMES – 1996					
Sans revenu	8 730	7,8	147 290	5,3	
Moins de 9 999	25 660	25,0	624 570	23,9	
10 000 à 19 999	17 590	17,1	524 485	20,1	
20 000 à 34 999	23 795	23,2	644 260	24,7	
35 000 à 59 999	28 950	28,2	600 700	23,0	
60 000 et plus	6 730	6,6	215 390	8,3	
Revenu moyen	28 019 \$		28 436 \$		

Source : Compilations effectuées par le CSF d'après le Recensement de 1996, novembre 2001.

ANNEXE 1

**Répartition de la population de 15 ans ou plus
selon le sexe et le niveau de scolarité**

— Répartition de la population de 15 ans ou plus selon le sexe et le niveau de scolarité, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1996

	Femmes %	Hommes %	Total %	Taux de féminité
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100,0	100,0	100,0	50,4
Moins de 9 ans	18,2	16,3	17,2	53,1
9 à 13 ans sans diplôme	19,2	18,6	18,9	51,2
9 à 13 ans avec diplôme*	26,1	26,8	26,5	49,7
Études post-secondaires non universitaires	22,7	23,8	23,2	49,2
Études universitaires sans grade	6,7	5,4	6,0	55,6
Grade universitaire**	7,2	9,1	8,1	44,6
Le Québec	100,0	100,0	100,0	51,4
Moins de 9 ans	18,9	17,2	18,1	53,8
9 à 13 ans sans diplôme	16,8	18,0	17,4	49,7
9 à 13 ans avec diplôme*	22,6	21,3	22,0	52,8
Études post-secondaires non universitaires	22,2	22,4	22,3	51,2
Études universitaires sans grade	8,3	7,6	8,0	53,5
Grade universitaire**	11,1	13,4	12,2	46,7

*Incluant les certificats ou diplômes d'écoles de métier.

** Au moins un baccalauréat.

Source: Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Bureau de la statistique du Québec, novembre 1998.

ANNEXE 8

**Main-d'œuvre active de 15 ans ou plus selon le
sexe et la profession**

**TABLEAU 11 — Main-d'œuvre active de 15 ans ou plus selon le sexe et la profession
Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1996**

	Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean				Québec	
	Femmes Nombre	%	Hommes Nombre	%	Femmes %	Femmes %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	53 360	100,0	75 995	100,0	41,3	45,0
Gestion (cadres supérieures, directrices)	2 525	4,7	6 340	8,3	28,5	30,1
Personnel en gestion et en administration des affaires et en finance	1 285	2,4	1 230	1,6	51,1	50,5
Secrétaires et personnel de bureau	12 390	23,2	3 580	4,7	77,6	76,2
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	600	1,1	480	0,6	55,6	56,0
Sciences naturelles et appliquées	770	1,4	4 705	6,2	14,1	18,8
Personnel professionnel des soins de santé	530	1,0	685	0,9	43,6	48,9
Professionnelles en sciences infirmières	2 035	3,8	340	0,4	85,7	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	1 485	2,8	435	0,6	77,3	76,6
Personnel de soutien des services de santé	1 100	2,1	355	0,5	75,6	78,1
Juges, avocates, psychologues, travailleuses sociales	840	1,6	910	1,2	48,0	50,8
Enseignantes	3 685	6,9	2 870	3,8	56,2	59,9
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement	665	1,2	515	0,7	56,4	66,5
Arts, culture, sports et loisirs	1 245	2,3	1 155	1,5	51,9	51,1
Personnel de supervision des ventes et des services	320	0,6	335	0,4	48,9	46,0
Personnel de la vente et des services	11 130	20,9	10 155	13,4	52,3	51,0
Personnel des aliments, boissons et tourisme	4 815	9,0	1 740	2,3	73,5	61,9
Personnel des services de protection	445	0,8	2 020	2,7	18,1	15,7
Personnel de soutien familial et de garderie	2 100	3,9	180	0,2	92,1	93,3
Métiers, transports et machinerie	615	1,2	20 160	26,5	3,0	6,2
Professions du secteur agricole sauf les manœuvre	530	1,0	2 000	2,6	20,9	27,0
Professions des secteurs forestiers, minier, pétrolier et gazéfière	60	0,1	1 980	2,6	2,9	4,6
Personnel élémentaire de la production primaire	125	0,2	1 030	1,4	10,8	13,6
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	840	1,6	9 470	12,5	8,1	31,3
Travailleuses et travailleurs non classés	3 200	6,6	3 285	4,3	49,3	46,9

Source: Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Bureau de la statistique du Québec, novembre 1998.

ANNEXE 9

**Quelques statistiques sur les femmes dans les
lieux décisionnels et consultatifs**

— Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001

	Femmes Nombre	Saguenay–Lac-Saint-Jean Total Nombre	Femmes %	Québec Femmes %
Assemblée Nationale du Québec (2001)	1	5	20,0	23,2
Fonction publique- cadres supérieurs (2000)	5	27	18,5	20,6
Mairies (2000) ²⁴⁹	6	55	11,0	10,4
Conseils municipaux	74	344	21,5	23,1
MRC (préfet)	0	4	0	6,3
Commissions scolaires (1999)				
— Assemblée des commissaires	44	91	48,4	48,0
— Présidence	3	4	75,0	45,0
Régie régionale de la santé et des services sociaux (2001)				
— Conseil d'administration	7	13	53,8	49,0
Conseil régional de concertation et de développement (2000)				
— Conseil d'administration	10	44	22,7	26
— Comité exécutif	2	16	12,5	n/d
Conseil régional des partenaires du marché du travail (2000)	6	18	33,3	42
Fédération touristique régionale (2001)	6	20	30,0	n/d
Centres locaux de développement (2000)	19	79	24,1	25,3
— Lac-Saint-Jean-Est	7	25	28,0	
— Maria-Chapdelaine	3	16	18,8	
— Le Domaine-du-Roy	4	20	20,0	
— Le Fjord-du-Saguenay	5	18	27,7	

Source : Compilations effectuées par le bureau régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Conseil du statut de la femme, janvier 2002.

BIBLIOGRAPHIE

Conseil du statut de la femme. « *Avis : Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes* », Conseil du statut de la femme, Québec, 2004

Conseil du statut de la femme. « *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local au Saguenay-Lac-Saint-Jean* », *Avis du Conseil du statut de la femme*, Collection « femmes et développement des régions », Conseil du statut de la femme, Québec, 2001

Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes
Côté C., *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Les Éditions JCL, Chicoutimi, 1991

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ); *Plate-forme de revendications du FCPASQ*, Montréal, 2003